

SOMMAIRE

- Sommaire - Éditorial	p. 1
- Retour formation en Normandie et dans le Perche / <i>Stéphanie Enjolras</i>	p. 2
- Actualités / <i>Jean-Marie Diem</i>	p. 3-4
- Décès	p. 5

DOSSIER CENTRAL

BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS p. I à XXVIII

Revisitons l'histoire / <i>AM. Audic</i>	p. I-II
Glossaire / <i>I. Bétremieux</i>	p. III
Loi 2005 / <i>N. Gaujard</i>	p. IV
Loi 2005, les élèves, les parents / <i>J. Rousselet</i>	p. V
Intégration - Inclusion / <i>AL. Manuguerra</i>	p. VI
Articles / <i>Ombres et Lumière</i>	p. VII-VIII
Les intelligences multiples / <i>M. Esclavissat</i>	p. IX à XI
Ressources numériques adaptées / " "	p. XII-XIII
Réseau d'aide spécialisée / <i>I. Bétremieux</i>	p. XIV
Ecole Joie de Vivre Strasbourg / <i>M. Dursus</i>	p. XV
Institut Saint-Pierre Palavas les Flots / <i>M. Gouillart et son équipe</i>	p. XVI à XXII
Ecole De la Croix Paris / <i>MC. Toussaint</i>	p. XXIII-IV
Ecole Saint Victor Paris / <i>A. de Braux</i>	p. XXV
Ecole du Saint Cœur Gap / <i>M. Esclavissat</i>	p. XXVI
Bibliographie " Pour réfléchir avec les enfants " / <i>A. Lachèze</i>	p. XXVII à XXVIII

- Témoignage des « nouveaux » / <i>Valérie GUIBOUT / CSO d'Orsay</i>	p. 6
Témoignage des « anciens » / <i>Odile BAY / Saint Cœur de Gap</i>	
- Le système scolaire Finlandais (fin) / <i>Martine Esclavissat</i>	p. 7 à 9

Rappel formation été 2014
Dossiers – livres – CD, DVD ...

FORMATIONS – INSCRIPTIONS
ADHESIONS - RENSEIGNEMENTS
www.airap.org – airap@airap.org
AIRAP Mouvement Pierre Faure
78A rue de Sèvres 75007 Paris
01 44 49 36 77



ÉDITORIAL

Anne LACHÈZE

Besoins éducatifs particuliers ?

La loi « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées¹ » oblige l'École à scolariser tout jeune porteur d'un handicap en milieu ordinaire. Elle affirme que l'École doit s'adapter à l'élève handicapé et non l'inverse.

Objectif généreux et ambitieux pour lequel il convient de se donner les moyens :

- humains : formation des enseignants, formation et réel statut des AVS², professeurs ASH³,
- pédagogiques : approche personnalisée, parcours différent, projet personnel de scolarité, ...
- matériels : accessibilité des bâtiments, matériel spécifique, ...

Cela représente un changement de regard et un investissement important qui requiert la collaboration de tous. Cheminant dans ma réflexion, je m'interroge cependant : « s'adapter à l'élève »... n'est-ce pas la mission de l'École ? Pierre Faure nous a sans cesse répété : « Observez ! Observez vos élèves et adaptez-vous ! »

Quel élève a des besoins éducatifs particuliers ? L'enfant porteur d'un handicap physique ou mental, certes, mais aussi l'enfant qui vit dans la précarité, celui qui échoue dans les apprentissages fondamentaux parce qu'il est dyslexique, dysorthographique, dyscalculique, dyspraxique..., celui qui est empêché de penser, d'apprendre parce que son histoire personnelle est trop douloureuse, celui qui comprend plus vite et autrement, celui qui a besoin de temps, celui qui n'a pas besoin d'entraînement...

En somme tout élève a des besoins éducatifs particuliers ! La scolarisation de chaque jeune quelle que soit sa particularité implique de la part des enseignants comme des parents de renoncer à l'élève idéal pour accompagner, accueillir et s'émerveiller du moindre progrès, accepter d'avancer à petits pas et de ne pas être dans la norme, contribuer modestement à l'émergence d'une personnalité originale.

Au quotidien, la tâche est parfois ardue mais ô combien enrichissante pour tous.

Il est temps que l'École se laisse transformer par ces enfants différents pour lesquels on imagine des pratiques plus adaptées et profitables à tous !

À nos écoles d'offrir à chacun la richesse d'une diversité reconnue et comprise par tous : enfants, parents et enseignants !

Au terme de mon propos, peut-être convient-il d'en modifier le titre et de l'intituler :

Accueil, humilité et foi en l'éducabilité de tous!

Je vous souhaite une belle montée vers Pâques.
Bonne lecture.

¹ Loi du 11 février 2005

² Auxiliaire de vie scolaire

³ Adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés